

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DeLaval Lifestock Marking Spray Green

FS2011

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 453/2010)

Date de préparation 18-févr.-2015

Date de révision :
02-mai-2017

Numéro de révision: 0.2

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit DeLaval Lifestock Marking Spray Green

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Agent colorant

Utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacteur le fabricant

c/o DeLaval International AB
PO BOX 39
147 21 Tumba
Sweden
Tel + 46 08-530 66 000
Email MSDS.EU@delaval.com

Fournisseur

France: DeLaval snc
Omega Parc Bat. 5
3 Bd Jean Moulin - CS40504
78997 Elancourt
France
Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:
DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
9031 Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG
Munchrutistrasse 2
6210 Sursee
Switzerland
Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:
(33) 1 4005 4848

Belgique:
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg:
+352 8002 5500

Suisse:
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2. (H319)
Dangers physiques	Aérosol inflammable. Catégorie 1. (H222) (H229)

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

Hazard Pictogram(s)



Mention d'avertissement

DANGER

Mentions de danger

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
 H222 - Aérosol extrêmement inflammable. H229 - Récipient sous pression : Peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants
 P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer
 P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition
 P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage
 P410 + P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

2.3. Autres dangers

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	EC No	CAS No	% en poids	Classification CLP	Numéro d'enregistrement REACH
Éthanol	200-578-6	64-17-5	70 - 80	Flam. Liq. 2 (H225) Eye irr. 2 (H319)	01-2119457610-43
Butane	203-448-7	106-97-8	25 - 30	Flam. Gas 1 (H220) U,C Press. Gas, compressed (H280)	01-2119474691-32
Pentane	203-692-4	109-66-0	< 1	STOT SE 3 (H336) Asp. Tox. 1 (H304) Aquatic Chronic 2 (H411) Flam. Liq. 2 (H225) (EUH066)	Aucune donnée disponible

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

Conseils généraux	Consulter un médecin en cas de symptômes. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
contact oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement au savon et à grande eau.
Ingestion	Boire beaucoup d'eau. Boire ensuite du lait, si possible. NE PAS faire vomir.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Transporter à l'écart de toute exposition, maintenir en position couchée.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus	Irritant pour les yeux. L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses.
Delayed Effects	Aucun(e) connu(e).
Effets d'une surexposition	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin	Traiter les symptômes.
-------------------------	------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Mousse, Dioxyde de carbone (CO2), poudre sèche
Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Aucun(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	L'échauffement des récipients peut provoquer une élévation de la pression avec risque d'éclatement. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. Extrêmement inflammable. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.
--	--

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection et précautions pour les pompiers	Équipement de protection individuelle. En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. Ne pas respirer les vapeurs.
--	---

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Mettre en place une ventilation adaptée. Équipement de protection individuel, voir section 8.
Autres informations	Voir Section 12 pour plus d'informations

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois).

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Section 12 pour plus d'informations

Équipement de protection individuel, voir section 8

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Éliminer les sources d'ignition. Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Remarques générales en matière d'hygiène

Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Récipient sous pression. Éviter une exposition directe au soleil. Conserver à une température ne dépassant pas 50 °C. Conserver au sec, dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Conserver hors de la portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition

Sans objet

Autres lignes directrices

Sans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	Eu	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Éthanol 64-17-5		TWA: 1000 ppm TWA: 1920 mg/m ³	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³ STEL: 5000 ppm STEL: 9500 mg/m ³	STEL: 1000 ppm STEL: 1910 mg/m ³	TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m ³ Peak: 1000 ppm Peak: 1920 mg/m ³ Skin
Butane 106-97-8			TWA: 800 ppm TWA: 1900 mg/m ³	TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 2400 mg/m ³ Peak: 4000 ppm Peak: 9600 mg/m ³
Pentane 109-66-0	TWA: 1000 ppm TWA: 3000 mg/m ³		TWA: 1000 ppm TWA: 3000 mg/m ³	TWA: 1000 ppm TWA: 3000 mg/m ³	TWA: 1000 ppm TWA: 3000 mg/m ³ Peak: 2000 ppm Peak: 6000 mg/m ³
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Éthanol 64-17-5		TWA: 1000 ppm	Skin STEL: 1900 mg/m ³ TWA: 260 mg/m ³	HTP: 1000 ppm HTP: 1900 mg/m ³ HTP kattoarvo: 1300 ppm HTP kattoarvo: 2500 mg/m ³	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³
Butane 106-97-8				TWA: 800 ppm STEL: 1000 ppm	TWA: 500 ppm TWA: 1200 mg/m ³
Pentane 109-66-0	TWA: 667 ppm TWA: 2000 mg/m ³	TWA: 1000 ppm TWA: 3000 mg/m ³	TWA: 1800 mg/m ³	TWA: 500 ppm TWA: 1500 mg/m ³ STEL: 630 ppm STEL: 1900 mg/m ³	TWA: 500 ppm TWA: 1500 mg/m ³
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Éthanol 64-17-5	STEL: 2000 ppm STEL: 3800 mg/m ³	STEL: 1000 ppm STEL: 1920 mg/m ³	TWA: 1900 mg/m ³	TWA: 500 ppm TWA: 950 mg/m ³	STEL: 1000 ppm

	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³	TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m ³			
Butane 106-97-8	STEL: 1600 ppm STEL: 3800 mg/m ³ TWA: 800 ppm TWA: 1900 mg/m ³	STEL: 3200 ppm STEL: 7200 mg/m ³ TWA: 800 ppm TWA: 1900 mg/m ³	STEL: 3000 mg/m ³ TWA: 1900 mg/m ³	TWA: 250 ppm TWA: 600 mg/m ³	TWA: 1000 ppm STEL: 3000 ppm
Pentane 109-66-0	STEL: 1200 ppm STEL: 3600 mg/m ³ TWA: 600 ppm TWA: 1800 mg/m ³	STEL: 1200 ppm STEL: 3600 mg/m ³ TWA: 600 ppm TWA: 1800 mg/m ³	TWA: 3000 mg/m ³	TWA: 250 ppm TWA: 750 mg/m ³	TWA: 1000 ppm TWA: 3000 mg/m ³ STEL: 3000 ppm STEL: 9000 mg/m ³
Nom chimique	Suède	Bulgary	Estonie	Hongrie	Croatia
Éthanol 64-17-5	LLV: 500 ppm LLV: 1000 mg/m ³ STV: 1000 ppm STV: 1900 mg/m ³	TLV: 1000 mg/m ³ (8 H)		Ák-érték: 1900 mg/m ³ CK-érték: 7600 mg/m ³	GVI: 1000ppm GVI: 1900 mg/m ³
Pentane 109-66-0					GVI: 1000 ppm GVI: 3000 mg/m ³

Niveau dérivé sans effet (DNEL)
Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible
Pentane: 0.027 mg/l (water)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux

S'il y a un risque d'éclaboussures, porter: Protection des yeux.
Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.

Protection de la peau Protection des mains

Aucun équipement de protection spécifique exigé.
S'il y a un risque d'éclaboussures, porter: Gants de protection, Caoutchouc nitrile, (1 - 4 H), caoutchouc butyle, Gants en néoprène, Viton (R), Polyéthylène/éthylènevinyl alcohol (PE/EVOH), (4 - 8H)

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Cartridge A2. Filter type P3.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Aérosol

Aspect

Vert

Odeur

solvant

Seuil olfactif

Aucune information disponible

Propriété

Valeurs

pH

Aucune donnée disponible

Point/intervalle de fusion

Aucune donnée disponible

Point/intervalle d'ébullition

Aucune donnée disponible

point d'éclair

< 0 °C

Pression de vapeur

Aucune donnée disponible

Densité relative

0.70

Hydrosolubilité

Soluble dans l'eau

Solubilité dans d'autres solvants

Aucune donnée disponible

Solubilité

Eau; solvant

Coefficient de partage : n-octanol/eau

Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammabilité

Aucune donnée disponible

Température de décomposition

Aucune donnée disponible

Viscosité

Aucune donnée disponible

Propriétés explosives

Aucune information disponible

Propriétés comburantes

Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV

Max. 670 g/l

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Aucun(e) connu(e).

10.2. Stabilité chimique

Stabilité

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

températures supérieures à 50 °C. Variations extrêmes de température et lumière du jour directe.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles

Pas de matières à signaler spécialement

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë

Inhalation

May irritate nose, throat, and respiratory tracts.

contact oculaire

PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION OCULAIRE.

Contact avec la peau

Peut provoquer une légère irritation. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Ingestion

L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Éthanol		>20000 mg/kg (rabbit)	124.7 mg/L (rat)
Butane			= 658 g/m ³ (Rat) 4 h
Pentane	> 2000 mg/kg (Rat)	= 3000 mg/kg (Rabbit)	= 364 g/m ³ (Rat) 4 h

irritation

Irritant pour les yeux. Peut provoquer une irritation des muqueuses. Peut provoquer une légère irritation.

Corrosivité

Aucune information disponible.

Sensibilisation

Aucune information disponible.

Effets mutagènes

Ne contient pas de composé listé comme mutagène.

Effets cancérogènes

Aucun(e) connu(e).

Effets sur la reproduction

Aucun(e) connu(e)

Effets sur le développement

Aucun(e) connu(e)

STOT - exposition unique

Aucune information disponible

STOT - exposition répétée

Aucune information disponible

Autres effets indésirables

L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Danger par aspiration

Aucune information disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1. Toxicité**

Effets écotoxicologiques

Aucun effet important ou danger critique.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie
Éthanol		12.0 - 16.0: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 static 100: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 13400 - 15100: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	EC50 = 34634 mg/L 30 min EC50 = 35470 mg/L 5 min	9268 - 14221: 48 h Daphnia magna mg/L LC50 2: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 10800: 24 h Daphnia magna mg/L EC50
Pentane		9.87: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 11.59: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 9.99: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50		9.74: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

12.2. Persistance et dégradabilité

Propane, butane: readily biodegradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

BCF: Pentane : 171; Ethanol : ~ 0.66

Butane: not bioaccumulating

Nom chimique	Coefficient de partage
Éthanol	-0.32
Butane	2.89
Pentane	3.39

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible

12.6. Autres effets indésirables

Aucun(e) connu(e).

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus / produits non utilisés	The plastic lid and valve are sorted as plastic. Empty aerosols are sorted as scrap metal. Residues and non empty containers should be taken care of as hazardous waste according to local and national regulations.
Emballages contaminés	Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
No de déchet suivant le CED	14 06 03* (non empty containers); 15 01 04 (Empty containers)
Autres informations	The manufacturer of this product complies with the rules and regulations of the European Parliament and Council Directive 94/62/EC of 20 December 1994 on packaging and packaging waste, by paying packaging fees for disposal and recycling of packaging waste.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Remarque :** Aerosols may be carried domestically as limited quantities (1L) as long as each package does not exceed 30 kg in

cardboard boxes or 20 kg on trays with shrink- or stretch wrapping. Each package shall be marked with diamond-shaped area, the top and bottom part is black, surrounded by a line that measures at least 100 mm x 100 mm.

IMDG/IMO

14.1 N° ONU	1950
14.2 Nom d'expédition	Aérosols
14.3 Classe de danger	2.1
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	EMS F-D, S-U
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

ADR/RID

14.1 N° ONU	1950
14.2 Nom d'expédition	Aérosols
14.3 Classe de danger	2.5F
Étiquettes ADR/RID	2.1
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Tunnelcode: (D) ADR Transport category: 2
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

IATA/ICAO

14.1 N° ONU	1950
14.2 Nom d'expédition	Aérosols
14.3 Classe de danger	2.1
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

EU Legislations

Reg.1907/2006-REACH

Reg.453/2010 That modify REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Dir. 2000/39/CE

Dir. 2013/10/EU (Aerosol Dispensers)

*Inventaires internationaux***EINECS/ELINCS**

All components are listed or exempted

*Légende***EINECS/ELINCS** - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H220 - Gaz extrêmement inflammable
H222 - Aérosol extrêmement inflammable
H225 - Liquide et vapeurs très inflammables
H229 - Récipient sous pression : Peut éclater sous l'effet de la chaleur
H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date de préparation	18-févr.-2015
Date de révision :	02-mai-2017
Numéro de révision:	0.2
Remarque sur la révision	
Motif de la révision	Update Section: 2

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité